

# AMAP des Noix

## Contrat d'engagement saison 2018/2019



Entre l'adhérent (nom, prénom) : \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent ODAMAP :

Obligatoire

--	--	--	--	--	--	--

AMAP émettrice Deux 1<sup>ères</sup> lettres du nom S é q u e n c e

Téléphone : \_\_\_\_\_

Et le producteur : **Benoit BONNETON** - Les Fresses , 73340 La Motte en Bauges - 0479350176

Lieu de distribution : Annemasse, 36 rue du Château Rouge   
Vallée Verte (covoiturage adhérents)

**2 distributions le 18 décembre 2018 et mars\* 2019 de 18h30 à 19h45**

**Noix en Agriculture Biologique, AOC « de Grenoble »**, séchées naturellement pendant 3 semaines.

\*date exacte à définir

	Prix unitaire	18 Décembre Quantité souhaitée	Mars * Quantité souhaitée	Quantité totale	Prix
Sac de noix 3kg	17,70 €				
Cerneaux de noix Boite de 500 g	14,00 €				
Apéritif Vin de Noix 70cl	15 €				
HUILE de Noix 50 cl	14,00 €	Indisponible			
				<b>TOTAL</b>	

Montant à régler : \_\_\_\_\_ € chèque à l'ordre de Benoit Bonneton

Règlement en 2 chèques (un par livraison) encaissés en décembre 2018 et mars 2019

Réalisé en 2 exemplaires à adresser à l'adresse ci-dessous ou à remettre dans la boîte contrat au local d'Annemasse

à ..... Le .....

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :